

Le règlement intérieur rassemble et fixe l'ensemble des règles et des principes de vie dans l'école.

Le règlement financier vise à préciser les conditions financières de la scolarité de votre enfant au sein de notre établissement.

Toutes les familles de l'EIBA sont soumises à ces règlements, sachant que l'EIBA se réserve le droit de les modifier au cours de l'année scolaire pour le bon fonctionnement de l'établissement. Toutes les mises à jour sont publiées sur Klassly et sur notre site internet, vérifiez que vous avez lu la dernière mise à jour.

Nous invitons les parents et familles à les lire attentivement et à les imprimer pour pouvoir s'y référer régulièrement. Toute dérogation aux présents règlements fera l'objet d'un rappel à l'oral et/ou par mail. La direction se réserve le droit de suspendre l'inscription d'un élève si ces enfreintes nuisent au bon fonctionnement et à l'équilibre de l'école.

1. PRÉSENTATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE EIBA

L'école Internationale du Bassin d'Arcachon est un établissement scolaire laïc qui propose un enseignement bilingue franco-anglais dans un environnement multiculturel. Les pédagogies actives et interdisciplinaires et la place centrale de la Nature, permettent à chaque élève d'acquérir en plus de toutes les connaissances et compétences fondamentales requises par l'éducation nationale, un enrichissement en langues étrangères, en sciences, en culture générale, en développement durable et en compétences psychosociales.

Nos objectifs pédagogiques

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES

- Offrir à nos élèves un haut niveau de **connaissances, de compréhension du monde et de maîtrise des compétences fondamentales**, adapté à leur cycle, les préparant à parcours académique et un avenir professionnel en France comme à l'international.

PSYCHOSOCIAL

- Contribuer au développement de la **personnalité et du potentiel** de chaque élève en l'encourageant à penser de manière créative, à raisonner de façon critique, à s'exprimer avec confiance, et à être ouvert aux nouveaux apprentissages tout au long de sa vie.

CULTUREL

- Munir les élèves d'un excellent niveau de maîtrise **du français ET de l'anglais**, favorisant ainsi les relations avec autrui quelle que soit sa nationalité. Développer la compréhension et l'appréciation des autres cultures par la découverte ponctuelle d'autres langues vivantes.

ÉDUCATION MORAL ET CIVIQUE ET ÉDUCATION À LA PAIX

- Développer chez les élèves le sens du respect de soi et des autres et encourager leur épanouissement comme **citoyens du monde**, dans un esprit d'entraide et de **collaboration**.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Encourager les élèves à s'engager dans un **mode de vie durable**, connectés à la Nature, à développer une compréhension des enjeux du monde actuel et à devenir des **citoyens responsables**.

Nos méthodes d'enseignement

Nous considérons le socle de compétences de l'éducation nationale, comme une base à partir de laquelle nos enseignants tissent des liens et multiplient les ramifications entre les concepts et le monde réel.

Notre programme scolaire est basé sur des pédagogies actives et interdisciplinaires. Il offre un apprentissage bilingue transversal riche et cohérent, permettant à chaque élève d'ancrer de solides connaissances académiques.

Notre programme est structuré à partir de différentes méthodes pédagogiques qui ont fait leur preuve à travers le monde depuis plusieurs décennies :

-La méthode Montessori : Pour les compétences fondamentales de langage (lecture, écriture et étude de la langue en français et en anglais)

-La méthode Singapour & Heuristique: Pour les compétences fondamentales de mathématiques et le développement du raisonnement logique

-L'approche nord-américaine STIAM : Projets interdisciplinaires scientifiques croisant les compétences de Sciences, Technologie, Ingénierie, Arts et Mathématiques.

-La méthode des projets interdisciplinaires en Sciences humaines et sociales : Projets interdisciplinaires croisant les compétences de littérature, histoire et géographie, sociologie et cultures du monde.

-Forest School Programm : Apprentissages dans la Nature (sciences vivantes, jardinage, scoutisme, Land Art et connexion avec la Nature)

NOTRE MISSION : LIBÉRER LE POTENTIEL DE CHAQUE ENFANT

Notre mission est d'accompagner nos élèves pour qu'ils deviennent des citoyens du monde épanouis capables d'exploiter leurs talents et de les mettre au service de leur communauté.

Les langues vivantes, la communication bienveillante et la découverte des sciences sociales sont enseignées comme des moyens de se connecter davantage avec le monde.

L'École Internationale du Bassin d'Arcachon s'engage à soutenir la croissance de l'enfant dans son intégralité, émotionnelle, corporelle et intellectuelle, grâce à un programme individualisé.

Au sein de notre école, c'est avec un profond respect que nous envisageons l'éducation. Nous prenons cette responsabilité avec autant de sérieux que d'humour, car nous avons à cœur que nos élèves abordent la vie avec émerveillement, joie et curiosité.

Nous croyons qu'une communauté éducative qui valorise la citoyenneté internationale, la bienveillance, la collaboration et la créativité, est un terreau fertile pour accompagner les enfants durant la période de vie la plus importante : l'enfance

Bilinguisme franco-anglais

L'apprentissage de langues étrangères dès le plus jeune âge entraîne une plus grande flexibilité cognitive et accroît sensiblement le champ lexical ainsi que les compétences analytiques et logiques de l'enfant. Le bilinguisme favorise également l'ouverture d'esprit et le respect des différences.

Les enfants bilingues sont mieux préparés au monde multiculturel et augmentent leur chance de réussite professionnelle.

Le bilinguisme par immersion dès le plus jeune âge

Pour apprendre une langue étrangère, la période la plus facile est située avant l'adolescence. Il faut cumuler trois facteurs : l'immersion linguistique quotidienne, pendant au moins deux heures et par un natif. À l'École Internationale du Bassin d'Arcachon, nous offrons ce trio en français et en anglais dès la crèche, puis eu sein de notre école maternelle et de notre école primaire. Les élèves sont chaque jour encadrés en demi-journée par un éducateur anglophone natif et par un enseignant français. Le bilinguisme par immersion n'est pas enseigné, il est vécu. Ce bain linguistique et culturel place l'enfant en situation de formation permanente, permettant d'acquérir une réelle pratique de la langue, de comprendre et de s'exprimer avec aisance dès les trois premières années.

Les élèves ont chaque année scolaire près de 550 heures en immersion française et 500 heures en immersion anglaise.

→ **Pour évaluer le niveau d'anglais des élèves, nous utilisons les examens de la certification Cambridge English.**

→ **Pour évaluer le niveau de français des élèves, nous utilisons le cadre de référence du socle de compétences de l'éducation nationale complété par les attentes pédagogiques de la méthode Montessori.**

La Nature au cœur des apprentissages

Les bienfaits de la Nature ont été beaucoup étudiés, démontrant que jouer et apprendre quotidiennement dans la forêt permet aux enfants d'avoir de meilleures fonctions cognitives, des facilités à se concentrer, une créativité plus fertile et une plus grande joie de vivre.

C'est pourquoi les élèves de l'École Internationale sont souvent à l'extérieur pour écouter, observer, apprendre, étudier mais aussi courir, jouer et se relaxer.

Classe multi-niveaux

Les atouts d'une classe multi-niveaux sont très nombreux. Les études ont montré qu'être dans une classe multi-niveaux apporte plus d'émulation et de challenges aux enfants. De plus, chaque élève a un cycle complet, soit environ trois ans pour acquérir tous les fondamentaux. Cela lui permet d'avancer à son rythme et d'avoir différents niveaux dans chaque matière selon ses forces et ses faiblesses.

L'élève peut ainsi suivre les apprentissages de niveaux selon ses capacités propres en chaque discipline. Par exemple, un élève qui débute officiellement le C.P. peut dès le second trimestre avoir un niveau CE1 en mathématique et un niveau C.P. pour le langage. L'enseignant personnalise les défis d'apprentissage en s'adaptant au niveau réel de chaque élève.

Dans nos classes, le multi-niveaux est vécu comme une expérience collaborative très stimulante.

Learning-by-doing

Tandis que les établissements scolaires traditionnels ont choisi de privilégier le travail sur table où la majorité du temps de classe est passé à faire des exercices ou remplir son cahier de leçons, l'approche pédagogique de l'école internationale est très différente puisque nous favorisons le learning-by-doing, c'est à dire l'apprentissage par la manipulation.

Nous ne cherchons pas à ce que nos élèves remplissent des cahiers pour remplir des cahiers, sans en comprendre ou retenir la moitié. Nous attendons de nos élèves qu'ils réfléchissent, se questionnent, expérimentent, se trompent et essaient à nouveau. Nous challengeons nos élèves avec du matériel à manipuler et avec des entraînements sur des supports effaçables.

Nos parents d'élèves doivent nous faire confiance et être prêt à accueillir le peu de trace écrite que cela implique.

2.ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Conditions d'admission à l'EIBA

Une inscription est validée sous réserve de place disponible et après avoir reçu le dossier complet.

Critères d'admission maternelle

- L'enfant doit être capable de s'alimenter seul et de s'habiller/déshabiller de façon autonome (l'adulte est présent et peut aider mais il ne fait pas à la place de l'enfant).
- Les parents s'engagent à choisir des manteaux, chaussons et chaussures (et de manière générale tous les vêtements en cas d'accident) que leurs enfants sont capables de mettre et d'enlever tout seul.
- L'EIBA se réserve le droit de changer l'enfant de niveau en cours d'année selon son besoin pédagogique et sa maturité.
- Les élèves doivent être en capacité de faire face à un environnement bilingue.
- Les élèves doivent être capable de développer leur autonomie dans un environnement de pédagogie active.
- Les élèves, ainsi que leurs parents, sont en accords avec les valeurs, les pédagogies multiples (Montessori, Singapour et projets interdisciplinaires) et les objectifs de fin de cycle de l'EIBA.
- Les élèves doivent avoir une attitude positive vis à vis de l'apprentissage scolaire.
- Les élèves doivent avoir un comportement respectueux vis à vis des autres élèves et vis à vis des adultes. Ils doivent être capable de respecter les règles de vie de classe ainsi que les règles de l'école.
- Si l'équipe pédagogique de l'EIBA estime que l'enfant peut réussir à l'école, mais qu'il a besoin d'un accompagnement supplémentaire en français, les parents doivent être prêt à s'impliquer et à engager leur enfant dans une aide personnalisée, organisée en périscolaire (cours de soutien de français langue étrangère).
- Si l'enfant n'évolue pas dans ses apprentissages suite à un blocage psychologique, qui dépasse les compétences de l'école, les parents s'engagent à consulter un professionnel adapté pour aider leur enfant.

Critères d'admission primaire

- Pour les élèves de primaires, le niveau attendu des élèves de l'EIBA se situe au-dessus de la moyenne académique et dans la moyenne supérieure.
- Les élèves doivent être en capacité de faire face à un environnement bilingue.
- Les élèves doivent être capable de développer leur autonomie dans un environnement de pédagogie active.
- Les élèves, ainsi que leurs parents, sont en accords avec les valeurs, les pédagogies multiples (Montessori, Singapour et projets interdisciplinaires) et les objectifs de l'EIBA.
- Les élèves doivent avoir une attitude positive vis à vis de l'apprentissage scolaire.
- Les élèves doivent être capable de travailler de manière autonome sur un travail personnalisé et doivent être en capacité de s'intégrer à un petit groupe de travail.
- Les élèves doivent avoir un comportement respectueux vis à vis des autres élèves et vis à vis des adultes. Ils doivent être capable de respecter les règles de vie de classe ainsi que les règles de l'école.
- L'EIBA se réserve le droit de changer l'enfant de niveau en cours d'année selon son besoin pédagogique, en accord avec le rythme d'apprentissage de l'enfant et de sa maturité.
- Si l'équipe pédagogique de l'EIBA estime que l'enfant peut réussir à l'école, mais qu'il a besoin d'un accompagnement supplémentaire en français, les parents doivent être prêt à s'impliquer et à engager leur enfant dans une aide personnalisée, organisée en périscolaire (cours de soutien de français langue étrangère).
- Si l'enfant n'évolue pas dans ses apprentissages suite à un blocage psychologique, qui dépasse les compétences de l'école, les parents s'engagent à consulter un professionnel adapté pour aider leur enfant.

Horaires

Les horaires suivants s'appliquent aux quatre jours de classe (lundi, mardi, jeudi, vendredi).
Attention, l'école est fermée le mercredi.

- **Ouverture de l'école et accueil** > 8h30 (Attention, il n'y a pas de garderie avant 8h30)
- **Fermeture du portail de l'école** > 8h45
- **Pause Déjeuner en dehors de l'école** > 11h45 à 13h30

• Les pauses récréatives ont lieu chaque matin et chaque après-midi aux horaires décidés par les enseignant(e)s en fonction de la dynamique de groupe, ainsi que sur la pause déjeuner après le repas.

• **Repos** > Une sieste de 13h à 15h00 pour la maternelle TPS/PS
et un temps calme entre 13h00 à 13h30 pour la maternelle MS/GS et primaire

• **Sortie de classe après-midi** > à 16h30 pour la maternelle et la primaire

Attention les portes de l'école ferment à 16h45 pour la maternelle et pour la primaire. Au-delà, le forfait mensuel de garderie est facturé. Si vous souhaitez profiter d'un temps d'échange avec l'enseignante, nous vous invitons à prendre un rendez-vous individuel ou à lui poser vos questions via l'application Klassly

- **Garderie du soir** > Lundi, mardi et jeudi : 16h30 à 18h15 et l'école clôture ses portes à 18h15.
> Vendredi : 16h30 à 16h45 et l'école clôture ses portes à 16h45.

La garderie du soir est un temps ludique, durant lesquels les enfants jouent et mangent leur goûter pour se relaxer de leur journée d'école. La garderie a lieu en extérieur à l'automne, printemps et été, et en intérieur durant l'hiver.

Le forfait garderie est un engagement mensuel. Vous pouvez changer de forfait d'un mois à l'autre en informant la direction via Klassly avant la fin du mois suivant, mais tout mois entamé reste dû.

PONCTUALITÉ : Il est important que les parents soient ponctuels pour fournir des repères à l'enfant, lui apporter ainsi confort et sécurité pour bien commencer sa journée d'école et pour montrer l'exemple du bon respect des règles de l'école.

Les retards dérangent l'enfant qui arrive en dernier, car est en décalé avec le reste du groupe. Cela dérange la classe qui est déjà lancée dans la dynamique des activités. Par respect pour l'équipe pédagogique et pour le bon fonctionnement de l'école, nous vous remercions d'être ponctuel aux horaires d'ouverture et de fermeture de l'école. En cas de retards répétés, un premier message sera écrit aux parents pour leur demander de respecter les horaires de l'école. Si les retards persistent, lorsque le portail est fermé, les élèves concernés ne seront plus admis en classe avant la pause déjeuner de 11h45.

- **Retard durant le temps de garderie** >

Si vous pensez être juste à l'heure pour venir chercher votre enfant à 18h15 ou le vendredi à 16h45, nous vous demandons pour le bien-être de tous, de trouver une personne relais. Elle pourra récupérer votre enfant à votre place (famille, amis, voisins, nounou ou des autres parents d'élèves de l'école et préalablement inscrit dans le dossier d'admission).

En cas de retard répété, par respect pour l'équipe encadrante et pour le bon déroulement de l'école, la direction se réserve le droit de ne plus accepter l'enfant en garderie.

Responsabilité

L'accueil des enfants est assuré entre 8h30 et 8h45. Tant que l'enfant n'a pas été pris en charge par un adulte de l'école, il reste sous l'entière responsabilité du parent ou accompagnant. Le portail ferme à 8h45.

La sortie se déroule au portail entre 16h30 et 16h45, et dès que l'enfant est confié aux parents il est sous leur entière responsabilité. Nous demandons aux parents d'être vigilants avec la route et les véhicules.

Les élèves de l'école pourront être déposés ou récupérés à l'école **uniquement** avec un adulte responsable **préalablement inscrit** sur la liste des personnes autorisées à chercher votre enfant. C'est aux responsables légaux de tenir cette liste à jour auprès de la direction. Si vous souhaitez ajouter ou modifier cette liste, merci de mettre à jour ces informations sur votre compte eiba.myscol.net.

Nous vous rappelons que votre enfant reste sous votre entière responsabilité les jours d'école comme les jours de manifestations lorsque vous avez franchi le portail de l'entrée principale de l'école.

Fréquentation :

L'inscription à l'école implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant.

Absences :

Toutes les absences des élèves doivent être obligatoirement justifiées : Il vous suffit d'envoyer un message à la direction via Klassly avec les dates et motifs d'absence.

Pour les absences imprévues : les représentants légaux de l'élève doivent envoyer un message à la direction via Klassly, en précisant les jours et horaires d'absences de l'enfant.

Déjeuner à l'école

Si vous souhaitez que votre enfant déjeune à l'école, vous devez vous inscrire en début d'année pour **l'option « traiteur »** ou **l'option « Lunchbox »**.

Si vous avez choisi le déjeuner traiteur, vous devez prévoir chaque jour :

- une gourde d'eau marquée du prénom de l'enfant (maxi 50cl et qu'il est capable d'ouvrir et fermer lui-même)

Si vous avez choisi le déjeuner Lunchbox, vous devez prévoir chaque jour :

- un repas froid ou chaud

- des couverts dans un sac Ziploc (fourchette, petite cuillère et couteau au bout rond)

- une gourde d'eau marquée du prénom de l'enfant (maxi 50cl et qu'il est capable d'ouvrir et fermer lui-même)

Si vous avez choisi le déjeuner Lunchbox et que vous souhaitez offrir à votre enfant un repas chaud :

Nous demandons aux parents de se munir d'une lunch-box électrique chauffante et du cordon adéquat marqué de son nom et prénom de l'enfant !

Vous devez respecter les règles d'hygiène obligatoires du comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT) pour utiliser les Lunch Box :

-La Lunch box doit être nettoyée avant chaque utilisation.

-Le repas consommé par votre enfant à l'école doit avoir été cuisiné au plus tard la veille et avoir été tenu au réfrigérateur dans une boîte hermétique propre ou directement dans la Lunch box.

-Les restes de repas sont jetés après le déjeuner à l'école.

L'école s'engage à respecter les normes d'hygiène des collectivités.

L'école internationale du bassin d'Arcachon décline toute responsabilité en cas d'intoxication alimentaire due à un non-respect des règles d'hygiène de la part des parents.

Goûter & en-cas à l'école

Pour des raisons évidentes de santé publique (*sauf lors des moments exceptionnels des anniversaires et fêtes d'école*) :

Aucun biscuit, gâteau, bonbon, sucrerie, qu'ils soient industriels ou « fait maison » n'est autorisé à l'école. Pour les en-cas de la journée, seuls les crudités, fruits frais, fruits secs, graines et compotes sont autorisés.

En cas de non-respect de ces consignes, il sera demandé à l'enfant de laisser les biscuits dans son cartable pour les manger après l'école, et un mot de rappel sera écrit aux parents via Klassly.

Les en-cas sont à amener dans des petits sacs en tissus ou des boîtes hermétiques séparés des repas, facilement ouvrables par votre enfant et marqués de son nom et prénom.

Fête d'anniversaire à l'école

Les anniversaires sont fêtés à l'école le dernier jeudi ou vendredi de chaque mois.

Si votre enfant souhaite fêter son anniversaire à l'école, vous devez prévenir votre équipe enseignante au début du mois de l'anniversaire de votre enfant, et prévoir un gâteau / des sucreries ou des boissons à partager avec les camarades de sa classe. Nous vous remercions de prévoir si besoin des assiettes et/ou des serviettes recyclables jetables.

Pour faire notre rituel des anniversaires, nous vous invitons également à apporter 1 photo de chaque année de vie de votre enfant.



3.VIVRE-ENSEMBLE & RESPECT

L'École Internationale du Bassin d'Arcachon est un établissement scolaire laïque ouvert sur le monde, qui accueille des élèves de toutes les nationalités et de toutes les religions. Le français et l'anglais sont les deux langues de communication à l'école.

La tolérance et le respect d'autrui sont des valeurs fortes au sein de l'école, c'est pourquoi nous demandons à toutes les familles de s'inscrire dans cette démarche d'éducation à la paix.

Au sein de l'école internationale du bassin d'Arcachon, nous nous engageons à respecter le cadre légal en matière de discipline, et nous nous engageons à respecter et protéger tous les élèves de notre établissement.

Discipline positive

La discipline de notre établissement s'inscrit dans le cadre de notre projet global d'éducation à la paix. À la place des sanctions ou des punitions, sont utilisées les conseils d'élèves et les réparations éducatives. Tous les membres de la communauté éducative de l'école donnent l'exemple en faisant preuve d'une bonne gestion de leurs émotions afin garantir un cadre serein pour l'épanouissement de tous.

Jusqu'au collège, les enfants sont en plein apprentissage des règles de vie, et cela peut être un challenge plus ou moins difficile selon les élèves. C'est le rôle des enfants d'expérimenter, de tester les limites du cadre et de réagir avec autant de violence que leur émotion ressentie est forte.

C'est le rôle des adultes de leur donner le bon exemple, de leur fixer un cadre sécuritaire, de les accompagner avec bienveillance et constance, et de leur apprendre des moyens pour contrôler leurs émotions, s'exprimer de manière respectueuse et être capables de trouver des solutions constructives et gagnantes pour tous.

Pour faire respecter les règles de vie de l'école, tous les membres de l'équipe éducative utilisent la méthode de discipline positive et la communication bienveillante, une complémentarité de mesure préventive et de mesure d'accompagnement.

Exemples de mesures préventives :

- Pose d'un cadre sécurisant : Réflexion, travail du sens et appropriation des règles de vie par les élèves
- Encadrement de proximité des élèves durant l'intégralité des temps scolaires et présence active des adultes durant les temps de transition tels que garderie, récréation et repas.
- Ateliers hebdomadaires d'éducation à la paix pour apprendre à gérer les malentendus de manière saine et constructive avec différents supports (Discipline positive, responsiv classroom, apprentissage du message clair, communication bienveillante, Kimochis...)
- Ateliers-jeux quotidiens pour développer les compétences psycho-sociales.
- Encouragement positif des tentatives, valorisation des efforts et de l'apprentissage par l'erreur.
- Séparation entre l'enfant et le comportement : Ce n'est pas l'enfant qui est désagréable, mais son comportement qui est inadapté.
- Jeux et activités ludiques pour développer la confiance et la collaboration avec l'enseignante.
- Atelier de philosophie pour élargir l'esprit et développer l'esprit critique.
- Conseil des élèves pour sensibiliser les élèves au règlement des problèmes par la communication et la coopération.

Les mesures d'accompagnement en cas de non respect des règles de vie :

- Intervention auprès de l'enfant dans le calme et le discernement par l'enseignante et/ou la direction.
- Écoute empathique des besoins et émotions de l'enfant : Reformulation pour décoder les causes de l'action de l'élève et trouver une solution.
- Rappel du cadre de manière bienveillante.
- Demande de réparation de l'action de l'enfant (exemple : ranger ce qu'on a jeté par terre ...)

- En cas de non respect important ou répété des règles de vie par l'enfant :

1. Mot aux parents via Klassly
2. Rendez-vous avec les enseignantes la direction pour discuter des choix de comportement de l'enfant.
3. Accompagnement pour trouver une collaboration.

- En cas de non collaboration des parents : Concertation avec l'équipe éducative pouvant mener jusqu'à la radiation de l'élève.

Participation à la vie commune

Dans un esprit de collaboration, les élèves sont invités à participer aux tâches de la vie commune de l'école, tel que nettoyer les bureaux ou le tableau, installer et débarrasser les goûters d'anniversaire, laver les ustensiles après un atelier de pâtisserie, balayer la salle de classe, vider la poubelle de fruits dans le compost de l'école ...

Ces missions sont présentées comme des responsabilités de la vie de classe que les élèves se partagent à tour de rôle.

Sécurité affective

Les enfants ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de leur socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace. C'est le respect de leurs besoins fondamentaux qui conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi, leur santé et leur épanouissement.

La sécurité affective fait partie de ses besoins essentiels. À la maison, ce sont les parents qui apportent leur amour, attention et réconfort à l'enfant ; à l'école ce sont les enseignant(e)s qui deviennent les garants de la sécurité affective de l'élève en se montrant disponibles et empathiques.

Au cours d'une journée d'école, les élèves vivent des challenges liés à la vie en collectivité qui génèrent du stress à plus ou moins haute dose selon les enfants, et ils ont besoin de se tourner vers un adulte capable de réduire leur sentiment d'anxiété, de les aider à affronter la réalité et de trouver des solutions pour dépasser l'inconfortable. Lorsque ce besoin de confiance à un adulte et de sécurité affective est satisfait à l'école, l'enfant est capable de s'ouvrir aux autres, de se consacrer aux apprentissages, et il est disponible pour explorer toutes ses capacités.

Sucette, « doudou » et objet transitionnel

Si votre enfant suce encore la sucette, nous vous demandons de ne pas l'attacher au « doudou » car ce sont deux objets très différents. La sucette répond à un besoin de succion du bébé jusqu'à ses 2 ans et le doudou est l'objet transitionnel d'attachement qui relie l'enfant à sa maison/à ses parents lorsqu'il est à l'école. Ainsi, le doudou est le compagnon des enfants au sein de notre école aussi longtemps qu'ils en expriment le besoin et même en primaire, tandis que la sucette doit rester à la maison. Mais pour les plus jeunes qui font leur rentrée à l'école, nous tolérons la sucette à la rentrée pour les temps de sieste ou de grosse émotion, elle reste dans le Tote Bag de l'élève tout le reste du temps, et l'objectif est de réduire progressivement son utilisation pour ne plus l'utiliser après les fêtes de Noël.

Il en va de même pour les enfants qui sucent encore leur pouce, nous le tolérons pour les temps de sieste ou après une grosse émotion dans l'objectif d'acquiescer d'autres stratégies de réconfort avant les congés de Noël. Chers parents, si vous êtes concernés, venez en discuter avec l'équipe.

Attention, pour des raisons d'hygiène et de pratique, nous acceptons un seul « doudou » par jour et par enfant.



4. DIALOGUE AVEC LES FAMILLES

C'est grâce à une communication régulière et transparente entre l'école et les parents, mais aussi avec tous les professionnels de santé pour discuter des difficultés traversées, que chaque enfant peut se sentir soutenu et encouragé dans son développement et son devenir d'adulte. Divorce, décès, déménagement, perte, maladie... autant de challenges de vies que nous avons tous à traverser de près ou de loin. Nous invitons les familles à prendre rendez-vous avec les membres de l'équipe pédagogique et/ou administrative de l'école dès qu'ils en ont besoin. C'est avec respect et non-jugement, que nous pouvons ainsi accompagner au mieux l'enfant.

Communication parents/école

Notre école utilise l'application Klassly pour communiquer avec les parents.

Il s'agit d'une application gratuite téléchargeable sur un smartphone/Iphone ou sur un ordinateur. Elle est exclusivement réservée aux parents d'élèves de l'EIBA.



Klassly remplace notre carnet de liaison. Elle est à regarder chaque soir par les parents pour vérifier les informations de l'école.

Cette application permet :

→ **Aux parents** de voir les photos de la semaine, de demander un rendez-vous avec l'équipe pédagogique ou avec la direction, d'envoyer un message privé aux enseignantes pour donner une information ou poser une question sur son enfant (*équivalent du mail – l'enseignante répond uniquement en journée*), de visualiser le calendrier des événements de l'année, de communiquer en privé avec les autres parents de la classe, de recevoir les messages importants de la direction.

→ **Aux enseignant(e)s** de poster des photos de la semaine, faire des rappels aux parents (*ex : Pensez aux bottes pour la sortie de mardi!*), demander un rendez-vous aux parents et proposer des créneaux horaires, faire un sondage auprès des parents (*ex : Qui sera présent au goûter-conférence de jeudi?*), faire l'appel et vérifier les absences et retards.

YEARBOOK : Au mois de juin, les parents peuvent réaliser le Yearbook de l'année scolaire de leur enfant en personnalisant les photos et le commander directement via Klassly !

Information des parents

À chaque rentrée scolaire, une réunion de rentrée est organisée durant le mois de septembre avec les parents d'élèves et l'équipe pédagogique.

Les enseignants et/ou la direction réunissent ensuite les parents d'élèves à chaque fois qu'ils le jugent utile pour des questions relatives aux acquis ou aux comportements scolaires de l'élève. La demande de rendez-vous s'effectue via Klassly.

Rendez-vous

Tout au long de l'année, les familles peuvent demander un entretien individuel avec l'enseignante de la classe ou avec la direction via l'application Klassly. Ces rendez-vous sont proposés aux parents à la fin de la première période (octobre/novembre), et à la fin du second trimestre (avril/mai) pour faire le point sur les apprentissages de l'élève.

Un livret de réussite scolaire est constitué tout au long de l'année par l'équipe pédagogique grâce à l'application « JE VALIDE ». Les parents peuvent consulter la progression détaillée de leurs enfants lors des rendez-vous avec un membre de l'équipe pédagogique. Ils reçoivent le livret de réussite de leur enfant deux fois par an, en décembre et en juin.

Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de l'EIBA a été fondée en 2021 à l'initiative d'un groupe de parents d'élèves soucieux de prendre soin de l'esprit de communauté de l'EIBA. À chaque rentrée scolaire sont élus les parents membres de l'association, afin d'organiser des événements conviviaux et collaboratifs pour soutenir des projets en faveur des élèves de l'EIBA (sorties scolaires, achat de matériel ...). Les parents qui le souhaitent peuvent s'engager dans cette aventure collaborative.

Les parents d'élèves sont invités à regarder régulièrement le panneau d'affichage extérieur de l'école afin d'être informés des événements de l'APE (tombola, vente de café à 8h30, chasse aux œufs ...).

5.CIVISME & SANTÉ

USAGE DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

L'accès des locaux scolaires aux personnes étrangères au service est soumis à l'autorisation de la directrice d'école. Tout acte de dégradation volontaire, de vandalisme sur les locaux, sur le matériel, les livres de l'école, est interdit. Dans un souci de responsabilisation des conséquences des actes des enfants, les parents et les enfants concernés par un acte d'incivisme seront sollicités pour aider à solutionner les dégâts, par la réparation, le remplacement ou le rachat du matériel endommagé.

Il est formellement interdit d'apporter dans l'établissement des objets dangereux (objets tranchants, couteaux, pétards, allumettes, opinel) ou de valeur (bijoux, smartphone ou argent).

Il est formellement interdit aux élèves d'utiliser leur téléphone portable ou leur tablette dans l'intégralité de l'établissement.

Pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité, les animaux sont formellement interdits dans l'enceinte de l'établissement ainsi que devant le portail de l'école.

Les matériels scolaire et pédagogique de l'école sont la propriété exclusive de l'École Internationale du Bassin d'Arcachon et il est formellement interdit aux enfants de les emporter à la maison. Nous comptons sur la coopération des parents pour rapporter immédiatement TOUT le matériel trouvé dans les cartables de leur enfant (feutre, gomme, règle, stylos, couverts, ciseaux, légos, pièce de puzzle ...).

SANTÉ

De manière générale et pour des raisons évidentes de santé publique, les bonbons, biscuits, gâteaux et sucreries sont interdits à l'école en dehors des moments exceptionnels de partage pour les anniversaires et fêtes d'école. Seuls les crudités, galettes salées, fruits frais, compotes, fruits secs ou mini sandwich salés sont autorisés pour les en-cas de la journée.

Les enfants intolérants ou allergiques doivent impérativement avoir un PAI de leur médecin traitant. (voir ci-dessous « maladie »)

Maladie

Aucun enfant malade ne peut être admis à l'école. Pour guérir, le corps a besoin de calme, de repos et de sommeil et l'école n'est pas le lieu approprié.

Les enfants malades ne seront pas gardés à l'école, la famille sera appelée et devra venir chercher l'enfant au plus vite. Il est interdit à l'équipe de l'école d'administrer tout médicament qui ne sera pas prévu dans le cadre d'un PAI. Il est donc interdit aux parents de donner des médicaments aux enfants pour le temps scolaire. Sur demande auprès de l'équipe éducative, ils peuvent venir durant la journée administrer eux-mêmes les médicaments.

Tout enfant atteint de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire, nécessitant des dispositions de scolarité particulière, doit pouvoir fréquenter l'école. A la demande des parents dont l'enfant présente des troubles de santé évoluant sur une longue période, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est mis au point sous la responsabilité du Médecin Traitant de l'enfant, en liaison avec l'équipe pédagogique.

Poux

Il est recommandé aux familles d'être très vigilantes afin d'éviter la recrudescence des poux et d'en informer l'enseignant. Il existe des shampoings préventifs (même en magasin bio) intéressants à utiliser si votre enfant fréquente régulièrement d'autres enfants, et particulièrement les centres de loisirs ou colonies de vacances.

Aucun enfant avec des poux ne peut être admis à l'école. Les parents doivent faire les traitements requis sur deux jours consécutifs puis 15 jours après. Si nous observons un cas de poux à l'école, l'enseignante prévient les parents concernés ainsi que l'ensemble de la classe pour lancer un programme préventif (observation de la chevelure de votre enfant et shampoings préventifs). Les parents récupèrent les draps, doudous, vêtements et doivent soigneusement les laver.

Urgence

En cas d'urgence, les services compétents seront contactés (Samu et/ou pompiers). Les parents seront ensuite prévenus dès que possible. En cas d'accident ou d'indisposition, la famille est avisée par le moyen le plus rapide. La fiche d'urgence remplie par la famille, en début d'année permet de visualiser les dispositions à prendre dans l'éventualité d'une hospitalisation. Les numéros de téléphone et informations sont à mettre à jour par les parents, en informant la direction via klassly. En cas d'absence de mise à jour des informations sur la fiche d'urgence, l'école et ses membres ne pourront être tenus pour responsables.

Les écrans : Dessin animés et jeux vidéos

Dans le cadre de notre programme d'éducation à la paix pour intégrer le réseau des écoles UNESCO, les supports audio-visuels utilisés au sein de l'école (livre, musique, livre-audio et vidéo) répondent à des exigences spécifiques. Nous utilisons et encourageons **uniquement** ceux qui favorisent le développement des compétences psychosociales et le bien-être de l'enfant. C'est à dire les supports permettant aux enfants de s'identifier à des personnages ayant un comportement juste et bienveillant. (Il

doivent utiliser des moyens de communication et de gestion de conflit réalistes et pacifiques. L'histoire de la vidéo doit correspondre à un code de valeurs positives et bienveillantes tenant lieu d'exemple à suivre).

Ainsi, nous invitons les parents et familles à s'associer à nous en limitant les écrans de manière générale en choisissant des programmes adaptés à l'âge de l'enfant. Les pédopsychiatres spécialisés recommandent maximum 20/60 minutes selon l'âge et uniquement le week-end. Les enfants s'identifient aux personnages des dessins animés et des jeux vidéos, de ce fait leur comportement relationnel peut en être influencé.

Voici une liste de programmes recommandés par les spécialistes :

-Documentaires en tous genres (voyage, animalier, cuisine, musique, sport, danse, art, bricolage ...)

-Émissions pour enfants de vulgarisation scientifique comme « C'est pas sorcier » ou « Il était une fois... la vie/Once upon a time... Life » ou « Science Max-Experiment at large »

-Si vous souhaitez montrer quelques dessins animés à vos enfants, voici une liste de programmes que vous trouverez en français comme en anglais (disponibles en ligne ou en coffret dvd) :

Maternelle et primaire : Caillou Cartoon », « Daniel Tiger's Neighborhood », « Lily's Driftwood Bay », « Justin' Time »

Uniquement primaire : « DocMcStuffins », « Sid the science Kid »

Les études ont montré que **les jeux vidéos de combat** influencent négativement le comportement des enfants. Les enfants qui jouent à des jeux vidéos de combat sont plus violents ; lorsqu'ils sont mécontents ils développent des réactions d'attaque et de violence qui vont à l'encontre de notre éducation de la communication. La communication reste la clé pour résoudre les conflits de manière saine et équilibrée. Pour savoir si les jeux vidéos sont adaptés à l'âge de vos enfants, regardez le code PEGI de celui-ci (par exemple Fortnite est recommandé +12 ans) - Lire : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33922

Pour que les temps de récréations et de jeux libres entre les enfants puissent être respectueux et harmonieux, nous pouvons, en tant qu'adultes, parents et enseignants, veiller ensemble à montrer aux enfants des images qui leur offrent une influence positive, réaliste et constructive, des exemples qui puissent les aider dans leur vie relationnelle.

6.VÊTEMENTS

- **Marquage**

Nous vous remercions de marquer les vêtements et affaires de votre enfant, en écrivant son nom et prénom LISIBLEMENT en minuscule cursive afin que tous les élèves de l'école soient capables de lire et déchiffrer eux-même le prénom de leur camarade.

Le vendredi précédant les vacances scolaires, les parents récupèrent le sac de change et doivent apporter un nouveau sac de vêtements propres chaque lundi de rentrée, en veillant à ce qu'ils soient adaptés à la saison.

- **Tenue confortable**

Au sein de notre école, sont valorisés les jeux en extérieur, la liberté de mouvement et la découverte de l'environnement par les sens. Ainsi notre équipe pédagogique laisse les enfants s'asseoir et jouer sur le sol, sauter dans les flaques d'eau, gratter la terre avec les mains et autre plaisir d'enfant.

→ Nous invitons donc les parents à garder les belles tenues pour le week-end et à choisir des vêtements confortables (tenue sportive) pour les journées d'école. Nous demandons également de toujours prévoir une tenue de rechange (même en primaire), au cas où les enfants en auraient besoin.

- **Tenue neutre et correcte exigée**

L'école est aujourd'hui une opportunité pour les enfants de se tenir loin des modèles de violence et de discrimination véhiculés dans de nombreux médias. Les élèves ont ainsi une chance merveilleuse de pouvoir développer leurs compétences relationnelles grâce à des valeurs de respect, de dialogue, de bienveillance, et leur imaginaire grâce à leurs ressources créatives personnelles.

- C'est pourquoi dans le cadre de notre programme d'éducation à la paix, **aucun vêtement ni accessoire représentant des images de film ou dessin animé quel qu'il soit, aucun dessin au caractère violent ou discriminatoire n'est accepté dans l'enceinte de l'école.** Aucun vêtement, ni chaussettes, ni chaussures, ni casquette, ni accessoire, ni cartable ou trousse de ce genre ne pourra être toléré. Nous vous remercions de votre collaboration.
- Les modes de vêtements évoluent au fil des ans. Bien que l'on assiste à une tendance d'homogénéisation des styles de vêtements entre les enfants et les adultes, nous demandons à tous les parents de rester attentifs et de veiller à **choisir des vêtements adaptés à l'école et à l'âge de votre enfant pour éviter les tenues trop dénudées ou trop « déchirées ». Les gros bijoux, le vernis à ongle et le maquillage ne sont pas tolérés en dehors du carnaval.**

- **Autonomie**

À l'école, petit à petit, nous apprenons à vos enfants dès le plus jeune âge à être autonome pour s'habiller et se nourrir. Cela est possible uniquement si les parents nous aident en prenant en compte ces demandes :

- Choisir des sous-vêtements, vêtements, manteaux et chaussures **que votre enfant est capable de mettre et d'enlever tout seul.**
- Choisir une gourde de 33 et maximum 50cl que l'enfant peut ouvrir et fermer tout seul.
- Choisir un sac Tote Bag pratique que l'enfant peut porter tout seul.

7. BILINGUISME EN IMMERSION

Respect du rythme de l'enfant

- À l'école internationale du Bassin d'Arcachon, nous ne forçons jamais un élève à parler dans sa seconde langue, nous l'invitons et nous patientons jusqu'à ce qu'il soit prêt. Forcer un enfant à aller dans des apprentissages, peut créer des blocages néfastes pour la suite de sa scolarité. Nous vous invitons à n'avoir aucune attente pour le premier trimestre, et à laisser votre enfant observer, écouter, progresser à son rythme. L'apprentissage en immersion commence toujours par une période d'apprentissage intérieur avant de se révéler et de s'exprimer tranquillement au rythme de l'enfant.

C'est après 3 années à temps plein passées dans notre établissement que votre enfant aura déjà acquis une bonne compréhension orale. Et il lui faudra encore plusieurs années pour développer une bonne expression orale. Pour soutenir votre enfant et accélérer son apprentissage de l'anglais, nous vous invitons à la maison à mettre TOUS les programmes vidéos que votre enfant regarde dans sa seconde langue et à écouter le maximum de chansons dans sa seconde langue.

Laisser l'enfant se corriger tout seul

- À l'école internationale du Bassin d'Arcachon, nous ne reprenons pas un élève à l'oral, lorsqu'il a fait une erreur en anglais ou en français (sauf nécessité pour un apprentissage spécifique). Il a été étudié et démontré que reprendre sans arrêt les erreurs de langage d'un enfant sabote son estime et risque de le bloquer dans ses tentatives d'expression, tandis que le laisser librement s'exprimer lui donne assez de confiance pour oser prendre la parole et corriger de lui-même peu à peu toutes ses erreurs. Nous vous invitons à adopter la même méthode à la maison, afin que votre enfant ose rapidement s'exprimer en anglais.

Depuis 2020, l'Ecole Internationale du Bassin d'Arcachon est un Centre d'examens de Cambridge et prépare aux diplômes suivants : Starters – Movers – Flyers.



Cambridge English est leader mondial pour les certifications en anglais.

Les Cambridge English sont les certifications d'anglais les plus reconnues au monde. Elles permettent de justifier d'un bon niveau d'anglais. Elles sont proposées sur une échelle de six niveaux qui correspond au Cadre Européen commun de référence pour les langues, et nous proposons déjà les trois premiers. Les examens évaluent les quatre compétences linguistiques : compréhension orale, expression orale, compréhension écrite et expression écrite. Ils évaluent la capacité des candidats à utiliser les différentes structures et fonctions linguistiques en situation réelle. Les cours sont fondés sur des thèmes et situations du quotidien (fête d'anniversaire, sortie au zoo, journée à la plage ...). Ils permettent aux enfants de comprendre du contenu simple en anglais sur Internet, d'apprécier les livres, chansons, dessins animés et films en anglais et de prendre confiance en eux dans l'apprentissage de l'anglais.

POURQUOI OBTENIR UN CERTIFICAT DE CAMBRIDGE ?

Chaque année, plus de trois millions de personnes dans le monde se présentent à un examen de langue organisé par Cambridge ESOL. Ils le font dans le but d'obtenir une qualification reconnue internationalement qui validera leur niveau de compétence linguistique et les aidera dans leurs études ou leur profession. Les examens de Cambridge sont acceptés par un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieurs et d'entreprises de tout type (commerce, management, high tech, ingénierie ...)

POUR QUI ?

Ces examens sont ouverts à tous les enfants débutants l'anglais. Ils nécessitent entre 50 et 100 heures de préparation selon les facilités des élèves. Le niveau Starter se passe dès 7 ans. Le niveau Movers correspond au niveau fin de CM2 et le niveau Flyers au niveau fin de 3ème attendus par le cadre de référence européen.

VALIDITÉ

L'ensemble des examens de Cambridge sont valables à vie.

FORMAT DE L'ÉPREUVE

Le format est identique à l'ensemble des tests, seul le degré de difficulté et l'exigence de la maîtrise de l'anglais diffèrent. Chaque test est divisé en 5 parties : Compréhension écrite, expression écrite, maîtrise de l'anglais, compréhension orale, expression orale. La partie orale est une conversation avec un professeur. Nous préparons les élèves avec des test blancs pour qu'ils puissent être habitués au format de l'examen. C'est un test où il n'existe pas de notion de réussite ou d'échec. Chaque enfant reçoit un certificat qui indique ses progrès.

8. PLAN DE RÉUSSITE SCOLAIRE

1. Les caractéristiques d'un processus de réussite

Que signifie « réussir » ? La réussite est un concept subjectif. Elle se traduit par un résultat heureux, par une issue favorable, par la réalisation de ses ambitions et de ses rêves, par un succès espéré...

Cela implique d'avoir le désir de réussir et d'avoir une connaissance de ses forces et de ses limites.

À propos d'une personne, on dit qu'elle réussit parce qu'elle obtient de bons résultats dans la vie sociale, professionnelle et personnelle.

À propos d'un élève, on dit qu'il obtient de bons résultats, de bonnes appréciations dans son cheminement scolaire et dans ses autres activités; on dit aussi qu'il progresse dans son parcours.

L'élève est capable lui aussi d'apprécier sa propre réussite par la rétroaction. La progression est une dimension essentielle du processus de réussite. Progresser, c'est oser aller de l'avant. C'est avoir le sentiment qu'on avance et qu'on s'améliore. C'est le contraire de la stagnation et de l'inertie.

- Progresser, c'est ressentir que le but recherché et son accomplissement se rapprochent.
- Progresser exige certains efforts afin de maintenir le cap.
- Progresser exige un suivi rigoureux afin que l'élève se rappelle du chemin parcouru et bâtisse sa pyramide de l'estime.

2. Les indicateurs de réussite

Dans une classe de pédagogies actives et multiples, la progression est observée par l'enseignant qui invite régulièrement l'élève à prendre part dans l'évaluation de ses propres connaissances. Au fil des jours, l'enseignant observe tous ses élèves avec attention, en leur proposant divers challenges sur différents supports jusqu'à ce qu'ils soient capables de réaliser les activités de manière autonome. Un élève qui a acquis une compétence est capable de l'utiliser dans différents contextes et de la reproduire sur différents supports, de l'expliquer et de la transmettre à un tiers.

3. Les objectifs de fin de primaire (Fin de cycle 3)

À la fin du cycle 3, après une scolarité d'au moins trois années dans notre établissement, chaque élève doit avoir atteint les objectifs suivants :

Objectifs académiques.

1. Avoir intégré les connaissances et compétences fondamentales du cycle 3, lui permettant de poursuivre sa formation académique.
2. Avoir acquis les compétences transversales de STEAM et de sciences sociales requis par notre établissement.
3. Avoir validé le niveau d'anglais Cambridge Test (a minima A1 Flyers) et le niveau de français cycle 3 complété par les exigences Montessoriennes 6-12 ans requis par notre établissement.
4. Avoir développé les compétences Nature et Développement Durable requises par notre établissement.

Objectifs psychosociaux.

Les élèves doivent avoir développé leurs compétences psycho-sociales en référence aux programmes de l'éducation nationale et à notre projet d'éducation à la paix.

Compétences émotionnelles

- Être capable de conscientiser et verbaliser ses émotions
- Savoir contrôler ses émotions
- Avoir conscience de son stress et savoir le gérer de manière adaptée.

Compétences relationnelles

- Savoir demander de l'aide
- Savoir offrir son aide
- Savoir écouter l'autre attentivement sans jugement
- Savoir s'exprimer clairement
- Savoir se concentrer à la tâche
- Partager ses idées et ses connaissances
- Faire preuve de tolérance envers les points de vues différents des autres
- Savoir patienter et attendre son tour
- Savoir remettre son point de vue en question
- Oser affirmer sa propre opinion
- Faire preuve d'empathie envers les émotions et les besoins des autres
- Savoir s'exprimer de manière agréable et respectueuse
- Adhérer aux règles de la vie de l'école et savoir les respecter : avoir un comportement adapté en classe comme en récréation
- Savoir reconnaître, utiliser et partager ses propres talents
- Savoir encourager l'autre
- Savoir accueillir les encouragements des autres
- Être capable de conscientiser et verbaliser les besoins cachés sous les émotions
- Savoir avec aisance prendre la parole au moment opportun
- Savoir s'exprimer en public
- Savoir travailler en équipe dans l'ouverture, l'entraide et le respect des différences
- Être capable de faire la médiation dans un conflit de camarades pour trouver une solution win-win

Compétences d'apprentissage

- Être capable de travailler en autonomie sur un plan de travail
- Être capable de travailler en autonomie sur un projet interdisciplinaire
- Savoir faire des efforts pour dépasser ses limites
- Savoir persévérer et aller jusqu'au bout de la tâche
- Savoir s'organiser et établir des priorités
- Savoir utiliser les ressources disponibles pour solutionner les difficultés d'apprentissages et les problèmes rencontrés
- Rester connecté au temps qui passe et savoir respecter les dates limites imposées
- Savoir faire preuve de créativité pour résoudre des problèmes ou situations nouvelles
- Connaître son mode d'apprentissage
- Avoir mis en place des techniques de mémorisation en adéquation avec son propre mode d'apprentissage

4. Suivi et évaluation des élèves

Au sein de notre École, nous considérons que les systèmes de notation et de comparaison pourraient contribuer à court et moyen terme à une baisse d'estime et de motivation des élèves.

Pour mesurer l'investissement et la progression de chaque élève afin de lui proposer un plan éducatif personnalisé adapté, l'équipe pédagogique évalue toutes les compétences des élèves par un système de grille d'observations.

Un livret de réussite scolaire est constitué tout au long de l'année par l'équipe pédagogique grâce à l'application « JE VALIDE ». Les parents peuvent consulter la progression détaillée de leurs enfants lors des rendez-vous avec un membre de l'équipe pédagogique. Ils reçoivent le livret de réussite de leur enfant deux fois par an, en décembre et en juin.

Chaque élève doit pouvoir atteindre les objectifs de fin de cycle de l'EIBA, basé sur les compétences de l'éducation nationale complétées par notre programme de sciences et notre apprentissage approfondi de l'anglais.

En cas de difficulté avec le français freinant la progression de l'élève, l'équipe pédagogique proposera à la famille un cours supplémentaire de soutien de F.L.E (français langue étrangère) ayant un coût supplémentaire à la charge des parents.

En cas de facilité avec l'anglais, l'équipe pédagogique proposera à la famille un cours supplémentaire de préparation au certificat Cambridge English ayant un coût supplémentaire à la charge des parents.

5. Devoirs

Il n'y a pas de « devoirs » à proprement parlé au sein de l'École Internationale du Bassin d'Arcachon. À partir de 6 ans, les enfants peuvent avoir des approfondissements de lecture, des recherches pour des projets thématiques ou encore un travail à finir à la maison.

- **Grilles commune d'observation et d'évaluation des élèves**

L'équipe éducative mesure la progression de chaque élève selon trois grilles d'évaluation :

- La grille du socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'éducation nationale par cycle
- La grille des compétences psychosociales de l'Instance d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS)
- Les grilles de niveau d'anglais Cambridge Assessment English et le Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL)

- **Motivations de l'appréciation de l'équipe pédagogique**

L'appréciation de l'équipe pédagogique est motivée par 3 observations :

- Le sens de l'effort et de la persévérance**

Capacité à mobiliser ses forces pour vaincre une résistance, surmonter une difficulté, atteindre un objectif et qualité ou action de quelqu'un qui demeure ferme et résolu dans une décision ou une action entreprise.

- Le plaisir d'apprendre et l'accomplissement de soi**

État de contentement qui procure satisfaction et bien-être, et la capacité à trouver sa réalisation, son plein épanouissement dans quelque chose.

- L'expression de sa propre individualité**

Originalité propre à chaque personne qui se distingue des autres et s'exprime à travers chaque réalisation.

- **Système d'évaluation de la progression d'acquisition**



1. Découverte

2. Entraînement / En cours d'acquisition

3. Acquis

1. Découverte : La compétence a été abordée une ou plusieurs fois. L'élève n'en a pas encore intégré les notions fondamentales.

→ Motivation et ouverture.

2. En cours d'acquisition : L'élève a compris la logique des principes fondamentaux et il s'entraîne à les maîtriser en alternant des expériences réussite/échec selon les jours et les contextes.

→ Confiance et persévérance

3. Acquis : L'élève maîtrise les principes fondamentaux et il est capable de les utiliser dans différents contextes, en autonomie, de les expliquer et de les transmettre à un tiers.

→ Utilisation des compétences et partage des connaissances.

9. DÉPART DE L'ÉCOLE

• Le départ d'un élève de notre établissement et la transition vers sa nouvelle école sont pris avec beaucoup de considération et l'équipe pédagogique accompagne les familles, avec comme intérêt primordial celui du bien-être de l'élève. Chaque famille reçoit en fin d'année scolaire, le dossier complet de la progression de la scolarité de son/ses enfant/s au sein de l'École Internationale.

• En cas de départ anticipé de l'élève en cours d'année à l'initiative des parents, aucun bulletin scolaire ne peut être délivré entre le premier et le dernier trimestre.

• En cas de non respect des règles de l'école par l'élève ou par ses parents, la direction procède à la radiation de l'élève en cours d'année et les parents sont prévenus par mail. Les frais de scolarité de tout mois entamé sont dus. Les frais optionnels seront facturés au prorata et les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

• En cas de non-respect des règles de l'école par l'élève ou par ses parents, la direction se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription de l'élève en fin d'année scolaire et les familles seront invitées à chercher un nouvel établissement scolaire.

10. RÉINSCRIPTION

La réinscription des familles de l'EIBA a lieu chaque année dès janvier et avant le mois de mars. Les parents doivent renouveler leur demande d'admission et régler les frais d'inscriptions pour garantir une place à leur enfant. Ainsi, l'EIBA peut connaître le nombre de places à ouvrir pour la rentrée suivante.

11. RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'école est établi par la direction en concertation avec l'équipe pédagogique de l'École Internationale du Bassin d'Arcachon. Ce règlement peut être complété ou modifié selon les besoins au cours de l'année (*voir période de mise à jour en première page*) et est disponible sur le site internet de l'école ou sur simple demande auprès de la direction. L'admission à l'école de tout élève implique, de la part des personnes ayant l'autorité parentale, l'approbation de ce règlement. En cas de non respect de ce règlement intérieur, les familles seront prévenues par écrit et seront invitées pour en discuter avec l'équipe pédagogique afin de trouver des solutions satisfaisantes pour tous. L'École Internationale du Bassin d'Arcachon ne peut pas être un lieu d'épanouissement idéal pour tous les enfants. Si un enfant ou un parent d'élève met la sécurité ou le bien-être des autres membres de l'école en péril, l'équipe pédagogique demandera à la famille concernée de trouver un autre établissement scolaire.

12. RÈGLEMENT FINANCIER de l'École Internationale du Bassin d'Arcachon

Ce règlement vise à préciser les conditions financières de la scolarité de votre enfant au sein de notre établissement. Ce document peut être mis à jour tout au long de l'année scolaire pour le bon fonctionnement de notre établissement et est publié sur notre site internet, vérifiez que vous avez lu la dernière mise à jour.

Nous vous prions de lire attentivement ce document avant de le signer, afin d'éviter par la suite tout malentendu.

1. INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

1.1. Conditions d'admission

L'inscription d'un nouvel élève est validée après la réception du dossier d'inscription complet via notre plateforme www.eiba.myscol.net après le rendez-vous familial avec un membre de la direction, le règlement des frais d'admission et le dépôt du chèque de caution non encaissé. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. La validation d'admission est notifiée aux parents par mail.

1.2. Conditions de réinscription

Chaque année, les familles doivent renouveler l'inscription de leur(s) enfant(s) en remplissant le dossier d'admission et en réglant les frais d'inscription. Aucune réinscription n'est validée sans le règlement des frais de scolarité et la réception des documents demandés. La direction se réserve le droit de ne pas accepter l'élève en classe jusqu'à régularisation. La validation de la réinscription est notifiée aux parents par mail.

Des changements de règlement intérieur et de modalités financières peuvent avoir lieu d'une année à l'autre : Merci de prendre soin de vérifier si votre document est la dernière mise à jour effectuée. Toute nouvelle mise à jour annule et remplace le document précédent.

1.3. Clauses financières en cas d'annulation d'inscription

Si vous souhaitez annuler l'inscription d'un élève après son admission et avant la rentrée scolaire, l'école doit être notifiée de l'annulation dans les plus brefs délais, par mail ET lettre recommandée adressée à :

École Internationale du Bassin d'Arcachon - 25 allée des Pivoines 33470 Gujan-Mestras

Les conséquences financières sont les suivantes :

- L'intégralité des frais d'inscription est conservée et aucun remboursement ne peut être effectué ;
- Les frais de scolarité sont remboursés (Les frais de scolarité de tout mois entamé sont dus)

2. FRAIS SCOLAIRES ANNUELS

2.1. Facturation et modes de règlement des frais

L'élève est inscrit à l'École Internationale du Bassin d'Arcachon pour l'année scolaire entière. Les frais d'admission sont réglés en par virement bancaire et le règlement des frais de scolarité s'effectue par virement bancaire mensuel, au 5 de chaque mois. Ces mensualités seront identiques quel que soit le motif de l'absence de l'enfant (vacances scolaires, maladie ou convenance personnelle). L'EIBA se réserve le droit de faire évoluer le montant des frais de scolarité d'une année scolaire à l'autre.

Les factures des frais scolaires sont générées par mail et restent disponibles sur le compte des parents via le portail www.eiba.myscol.net

2.2. Frais de services supplémentaires : Garderie du soir, Traiteur, Options cours supplémentaires et Kids Club Mercredi/Vacances scolaires

Garderie du soir : Les frais de garderie sont à régler au 5 de chaque mois par virement bancaire. Le choix de forfait est un engagement mensuel et aucune modification ne peut être effectuée en cours de mois.

Traiteur : Les frais de traiteur sont réglés chaque mois en même temps que les frais de scolarité par virement bancaire.



Le choix du traiteur est un engagement annuel à prendre dès l'inscription. L'EIBA s'engage auprès du traiteur pour un nombre de repas minimum à l'année qui ne peut pas diminuer et aucune modification de votre part ne peut avoir lieu durant l'année scolaire en cours.

Options supplémentaires : Les cours supplémentaires tels que « soutien en FLE » ou « Préparation Cambridge English » sont à régler par virement bancaire au 5 de chaque mois en même temps que les autres frais, pour la durée qui a été convenue avec l'EIBA.

Kids Club : Les frais du KidsClub mercredis sont payables en un règlement unique lors de l'inscription ou sont facturés à la fin de chaque trimestre. Les frais des KidsClub vacances sont payables avant les vacances scolaires par virement bancaire.

2.3. Défaut ou retard de paiement

Tous les règlements sont à effectuer au 5 de chaque mois. En cas d'absence ou de retard de paiement au-delà du 10 de chaque mois par virement bancaire, la régularisation est à effectuer dans les 7 jours et des frais de recouvrement d'un montant de 40€ seront appliqués. En cas de non régularisation dans les 7 jours et après un mail de rappel, la Direction se réserve le droit de ne pas accepter l'élève en classe ou au Club et de suspendre son inscription jusqu'à la régularisation. Tous les frais de recouvrement, quels qu'ils soient, seront à la charge des parents.

2.4. Inscription en cours d'année

Pour les élèves s'inscrivant en cours d'année à l'école internationale du Bassin d'Arcachon, les frais scolaires annuels sont facturés au prorata temporis. Le mois pendant lequel l'élève arrive est facturé en totalité. Les frais d'inscription sont dus en totalité.

2.5. Retrait anticipé de l'élève par les parents

En cas de départ anticipé de l'élève en cours d'année à l'initiative des parents, ces derniers doivent prévenir la direction par mail et lettre recommandée avec accusé de réception, le plus tôt possible et au moins deux mois avant la date de départ. Les frais de scolarité de tout mois entamé sont dus. Les frais optionnels (garderie et kids club) seront facturés au prorata et les frais d'inscription ne sont pas remboursés. Si les parents décident de retirer leurs enfants de l'EIBA sans préavis, les parents d'élèves seront redevables des deux mois de frais de scolarité et l'EIBA encaissera le chèque de caution de 920€.

2.6. Radiation anticipée par l'établissement

En cas de radiation de l'élève en cours d'année à l'initiative de la direction, les parents sont prévenus par mail et reçoivent le certificat de radiation par mail. Les frais de scolarité de tout mois entamé sont dus. Les frais optionnels (garderie et kids club) seront facturés au prorata et les frais d'inscription ne sont pas remboursés. Le chèque de caution sera restitué aux parents.

2.7. Fermeture de notre établissement scolaire

En cas de fermeture de notre établissement, pour des raisons indépendantes de la volonté de l'EIBA (telles que inondations, évènement météorologique majeur, évènement ou risque d'évènement exceptionnel tel que crise sanitaire, guerre ou crise nucléaire...), la totalité des frais de scolarité reste due pour l'année scolaire complète par les parents et aucun remboursement des frais d'inscription ni des frais de scolarité même partiel ne pourra être effectué.

2.8. Responsabilité civile

Les familles sont pécuniairement responsables des dégradations du matériel scolaire, des locaux et des installations scolaires occasionnés par leurs enfants. Ils doivent réparer ou remplacer les choses endommagées par leurs enfants.

Pour tous les règlements à l'EIBA, merci d'enregistrer ce RIB afin d'effectuer facilement vos virements bancaires :

→ Le virement mensuel (frais de scolarité + frais de cantine + frais de garderie) est à automatiser tous les 5 du mois de septembre à juin inclus.

→ Les virements ponctuels (garderie ponctuelle, Kids club ou cours de soutien) sont à effectuer tous les 5 du mois.



ÉCOLE
INTERNATIONALE
DU BASSIN
D'ARCACHON

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

IBAN⁽¹⁾ :



EIBA
25 ALLEE DES PIVOINES
33470 GUJAN MESTRAS

BIC⁽²⁾ :

RIB ⁽³⁾ :	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
	30004	02045	00010141478	35	BNPPARB GUJAN MESTRAS (02045)

⁽¹⁾ International Bank Account Number

⁽²⁾ Bank Identifier Code

⁽³⁾ Relevé d'Identité Bancaire

13. ADHÉSION AUX FONCTIONNEMENT & RÈGLEMENTS INTÉRIEUR ET FINANCIER DE L'EIBA

Je soussigné (e) (NOM)..... (Prénom)

Responsable légal n°1

et

je soussigné (e) (NOM)..... (Prénom)

Responsable légal n°2

de(s) élèves) : (NOM)..... (Prénom)

(NOM)..... (Prénom)

(NOM)..... (Prénom)

(NOM)..... (Prénom)

Certifions avoir pris connaissance et adhérer à l'intégralité du fonctionnement et des règlements intérieurs et financier de l'EIBA.

Nous nous engageons à mettre en place un virement mensuel automatique au 5 de chaque mois afin de régler les frais de scolarité, les frais de cantine et les frais de garderie de notre/nos enfant/s.

Signature des deux responsables légaux précédés par la « mention lu et approuvé » :

Responsable légal n°1 :

Responsable légal n°2 :